



Information Parents

Pour une culture commune de la sécurité

- Année scolaire 2017-2018 -

Les Enjeux : protéger élèves et personnel

Un **évènement majeur** peut être d'origine naturelle, technologique ou intentionnelle.
Il peut provoquer de **graves dommages**.
L'établissement se prépare pour pouvoir l'affronter de la manière la plus appropriée



Dimension opérationnelle
plan particulier de mise en sûreté
(PPMS)

Dimension culturelle
actions éducatives

Une réponse, pour se préparer : LE P.P.M.S. Plan Particulier de Mise en Sûreté

Il permet de faire face à une **situation de crise** liée à la survenue d'un évènement majeur :



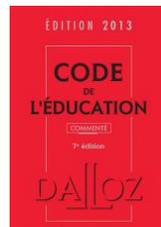
→ **assurer la sauvegarde** des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours

→ **appliquer les directives** des autorités

Une
démarche
obligatoire



Code de la sécurité
intérieure
Article R 741-1



Code de l'éducation
Art. L. 312-13-1

BO LE BULLETIN
OFFICIEL
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

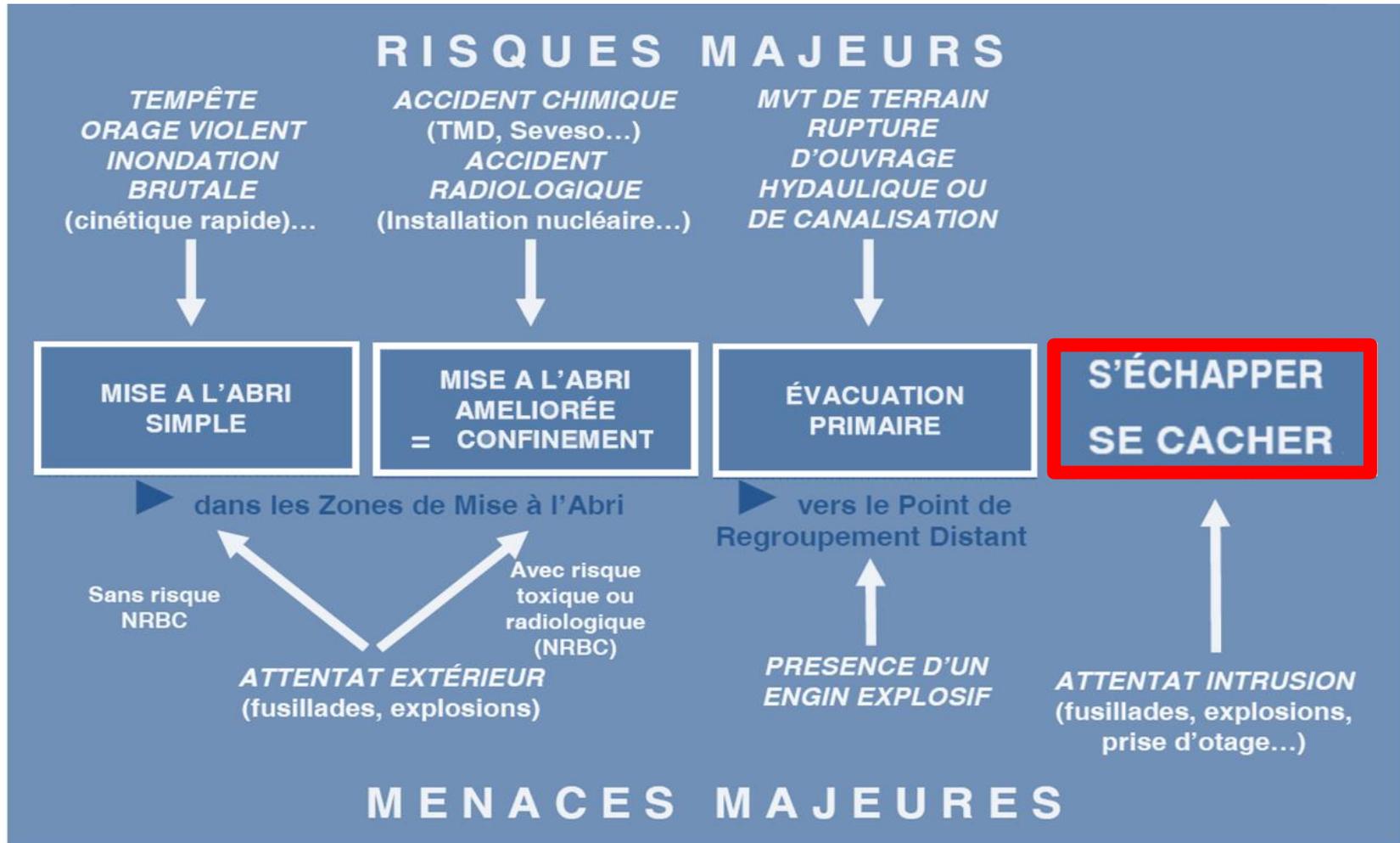
circulaire interministérielle
n°2015-205 du 25-11-2015
(NOR MENE1528696C) et
2015-206 du 25-11-2015 (NOR
MENB1528668C)

instruction interministérielle
du 29-07-2016
(NOR INTK1615597J)



Circulaire académique
du 1^{er} décembre 2015

→ Les 4 postures du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)



« Réagir en cas d'attaque terroriste » : campagne de sensibilisation pour le grand public

www.encasdattaque.gov.fr

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER *si c'est impossible* **2/ SE CACHER**

3/ ALERTER
ET OBEIR AUX FORCES DE L'ORDRE

VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les sorties de secours
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr



Pour en savoir plus :
www.encasdattaque.gov.fr



LA VIDÉO

Réagir en cas d'attaque terroriste
GouvernementFR

02:42

vidéo en langue des signes avec sous-titres

S'échapper Se cacher Alerter Gestes d'urgence Restons vigilants

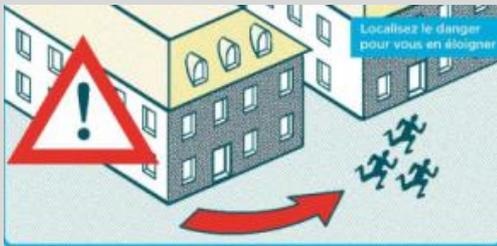
<http://www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste>



Les comportements qui sauvent en cas d'attentat-intrusion

Choix n°1 : s'échapper

- Localiser le danger pour s'en éloigner
- Choisir la sortie la moins exposée et la plus proche
- Laisser ses affaires personnelles
 - En silence



Si on ne peut pas s'échapper avec ses élèves en totale sécurité :

Choix n°2 : se cacher

- Choisir les locaux les moins exposés et les plus proches
 - Verrouiller les portes, se barricader
 - Éteindre les lumières, les ordinateurs
- Se cacher dans l'angle mort et hors de vue
- En silence (couper sonnerie et vibreur téléphone)

De la maternelle au lycée : Apprendre à Porter Secours PSC1 et Gestes Qui Sauvent

DEVENEZ ACTEUR
INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

ALERTER



MASSER

DÉFIBRILLER



POSER UN GARROT



Permettre à nos élèves de développer des
comportements civiques et solidaires,
le sens de la responsabilité
individuelle et collective

La sécurité et la vigilance sont l'affaire de TOUS

AU QUOTIDIEN :

- ne vous attardez pas devant les portes de l'établissement ;
- signalez tout comportement ou objet suspect ;
- un adulte de l'établissement est présent à l'entrée pour l'accueil,
- un contrôle visuel des sacs des adultes peut être effectué ;
- l'identité des personnes extérieures à l'établissement est relevée

Le maire est investi de pouvoirs de police. Il peut réguler, interdire la circulation, le stationnement des véhicules aux abords de l'établissement scolaire.

... Construire ensemble une culture de la sécurité



Merci de votre attention !